



**ÉLECTIONS  
SCOLAIRES**  
2 NOVEMBRE 2014

**RÔLE**

**D E L'ÉLU  
S C O L A I R E**



[electionsscolaires2014.com](http://electionsscolaires2014.com)



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec

## L'ÉLU SCOLAIRE, UN ACTEUR IMPORTANT À LA COMMISSION SCOLAIRE ET DANS SA COMMUNAUTÉ



- Trace les orientations de la commission scolaire en vue de répondre aux besoins de la population en matière d'éducation publique. Ses responsabilités s'apparentent à celles des conseillers municipaux.

### L'ÉLU SCOLAIRE

- **représente la population qui l'a élu**
  - **est à son écoute**
  - **favorise le dialogue et l'échange avec les gens**
  - **tient compte des besoins des parents et de la population**
- Est au fait des préoccupations et des problèmes de son milieu et en fait part au conseil des commissaires.
  - Représente les demandes des citoyens et des groupes ou organismes de sa circonscription auprès du conseil des commissaires.

## LA PRÉSIDENTE

Le conseil des commissaires est dirigé par un président élu au suffrage universel. Il est assisté d'une vice-présidente ou d'un vice-président nommé par les membres du conseil des commissaires. Son mandat est de quatre ans. Le projet de loi n° 88 adopté en 2008 a enrichi le rôle du président. Ce rôle, inscrit dans la Loi sur l'instruction publique, reflète plus fidèlement le rôle réellement rempli par les présidentes et les présidents. En plus de son élection au suffrage universel, le président est le porte-parole de la commission scolaire, il veille à son bon fonctionnement et voit à la mise en œuvre des dispositions de la loi, des règlements et des décisions du conseil des commissaires.



- S'assure que la population soit bien informée des décisions, des projets, des services offerts et des orientations prises par la commission scolaire.
- Offre une précieuse assistance aux gens de son milieu dans leurs démarches auprès de la commission scolaire.
- Veille à assurer la qualité des services éducatifs des écoles, des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes.
- Veille à un partage équitable des ressources pour assurer à tous les élèves l'égalité des chances.



- **Veille à assurer la qualité des services éducatifs qu'offrent les écoles et les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes**

- Représente la commission scolaire auprès du milieu socioéconomique de sa circonscription et participe à son développement.
- Voit au bon fonctionnement des établissements en prenant les décisions appropriées pour qu'ils aient les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à leur mission.
- Crée des liens avec des partenaires pour développer des projets avec différents acteurs des milieux social, culturel et économique.
- Participe à la prise d'un très grand nombre de décisions politiques, éducatives et administratives ainsi qu'au regard du plan stratégique de la commission scolaire.
- Contribue à promouvoir dans son milieu le système public d'éducation au Québec.



- Rend des comptes à la population sur les actions posées pour assurer la réussite des élèves et offrir des services éducatifs de qualité à la population. Est imputable devant la population de son milieu.
- Utilise la recherche pour faire avancer ses idées et trouver des pistes d'amélioration en éducation.
- Utilise tous les moyens qui sont à sa portée dont les médias sociaux et locaux, et ce, pour mieux communiquer et échanger avec les citoyens de sa circonscription.

- **Veille à un partage équitable des ressources pour assurer à tous les élèves l'égalité des chances.**

**PLUS LA POPULATION S'IMPLIQUE,  
PLUS LES DÉCISIONS ET LES ACTIONS  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE SERONT  
REPRÉSENTATIVES DE LEURS INTÉRÊTS  
EN ÉDUCATION.**

Pour plus d'information :  
[electionsscolaires2014.com](http://electionsscolaires2014.com)

Publié par  
La Fédération des commissions scolaires du Québec  
1001, avenue Bégon  
Case postale 10490  
Succursale Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4C7  
Téléphone : 418 651-3220  
Télécopieur : 418 651-2574  
Site : [www.electionsscolaires2014.com](http://www.electionsscolaires2014.com)  
Courriel : [info@fcsq.qc.ca](mailto:info@fcsq.qc.ca)

Document : 7030  
Dépôt légal – 2<sup>e</sup> trimestre 2013  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Note - Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.